

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JANVIER 2020 RESULTATS DES VOTES

L'an deux mille vingt et le trente janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - 22, Rue de l'hôtel de ville- La Tour du Pin sur la convocation et sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 23 janvier 2020

Présents : Jean ANDRE, Jean-Luc ANNEQUIN, André BEJUIT, Hélène BERTHET-BIZOT, François BOUCLY, Richard BRELET, Christophe BROCHARD, Jean-Claude CARRE, Daniel CEZARD, Monique CHABERT, Thierry CLEYET-MAREL, Raymond COQUET, Nour-Eddine DEGHA, Vincent DURAND, Didier FREMY, Jean-Charles GALLET, Michel GALLICE, Jacques GARNIER, Marie-Agnès GONIN, André GUICHERD, Magali GUILLOT, Gilbert GUINET, Frédéric LELONG, Emmanuel LIMOUZIN, Jean-Pierre LOVET, Roger MARCEL, Joëlle MARTIN, Gérard MATHAN, Laurent MICHEL, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET, Eric PHILIPPE, Daniel RABATEL, Fabien RAJON (arrivée à 19H00), Céline REVOL, Jean-Louis REYNAUD, Joël RONDET, Michel SERRANO, Thérèse TISSERAND, Marie-Agnès TOURNON, Christian VIEUX-MELCHIOR, Daniel VITTE, Gérard VITTE.

Excusés/absents :

Frédéric BARBIER, Jean-Marc BOUVET, Jean-François DELDICQUE, Benjamin GASTALDELLO, Max GAUTHIER, Delphine GIRERD, Sébastien GUEUGNOT, Gilbert JOYE, Solange MASCLAU, Rémy RABATEL, Fabien RAJON (avant son arrivée à 19H00), Alain RICHIT, Monique SOULIER.
Marie-Christine FRACHON est remplacée par Joël RONDET, Véronique SEYCHELLES est remplacée par Jean-Claude CARRE, Julien VENTURA est remplacé par Gilbert GUINET.

Pouvoirs :

Patrick BELMONT donne pouvoir à Gérard MATHAN, Claire DURAND donne pouvoir à Marie-Agnès GONIN, Christophe DUVERNE donne pouvoir à Jacques GARNIER, Emmanuel EGLAINE donne pouvoir à Jean-Charles GALLET, Jean-François PILLAUD-TIRARD donne pouvoir à Joëlle MARTIN, Yvonne RATEAU donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL, Pierre ROUSSET donne pouvoir Gérard VITTE.

A l'ordre du jour :

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Laurent MICHEL.

PROCES VERBAUX

Procès-verbal du Conseil communautaire du jeudi 5 décembre 2019

- Adopté à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil communautaire du jeudi 19 décembre 2019

- Adopté à l'unanimité

PRECISIONS A L'ORDRE DU JOUR

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité, les modifications à apporter à l'ordre du jour pour, le :

Projet de délibération n° 3.1 : « Désignation des nouveaux délégués et suppléants du SAGAV Nord Isère (Syndicat d'aménagement et de gestion des aires pour les gens du voyage en Nord Isère)»:

PROJET DE DELIBERATION MODIFIE

1. DIRECTION GENERALE

Développement durable

1.1 (1043-2020-1) Adoption du rapport relatif au développement durable

- Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit d'acter le rapport de développement durable pour le mandat 2017 - 2020.

Arrivée de Fabien RAJON à 19h00 (le quorum est modifié)

2. RESSOURCES

Finances

2.1 (1044-2020-2) Création du Budget annexe des Aménagements de la zone de l'Izelette
- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations
Après une présentation détaillée de l'ensemble des différents budgets, il s'agit d'approuver la création d'un budget annexe Aménagement de la zone l'Izelette, relevant de l'instruction M14 et assujetti à TVA et de demander son immatriculation au Système d'Identification du Répertoire des Etablissements (SIRET) afin de pouvoir engager les démarches nécessaires.

2.2 (1045-2020-3) Budget Général : vote du Budget Primitif 2020

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations
Le rapport d'Orientation Budgétaire ayant été présenté lors du Conseil communautaire du 5 décembre dernier, le vote du budget primitif peut avoir lieu.

Celui-ci tient compte des différents budgets de la Collectivité, à savoir, le budget principal « général » et les différents budgets annexes.

2.3 (1046-2020-4) Budget annexe des Actions Economiques : vote du Budget Primitif 2020

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.4 (1047-2020-5) Budget annexe des Aménagements de Zones : vote du Budget Primitif 2020

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.5 (1048-2020-6) Budget annexe des Aménagements de la zone de l'Izelette : vote du Budget Primitif 2020

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.6 (1049-2020-7) Budget annexe du Service des Eaux : vote du Budget Primitif 2020

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.7 (1050-2020-8) Budget annexe du Service Assainissement : vote du Budget Primitif 2020

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.8 (1051-2020-9) Budget annexe du Service Assainissement Non Collectif : vote du Budget Primitif 2020

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Ressources Humaines

2.9 (1052-2020-10) Adoption du tableau des emplois permanents

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Il s'agit d'approuver le tableau des emplois présenté.

2.10 (1053-2020-11) Fixation d'un « forfait nuit » pour les animateurs permanents

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Il s'agit d'approuver les modalités du « forfait nuit » pour les animateurs permanents.

3. VIE LOCALE

Habitat

3.1 (1054-2020-12) Désignation des membres du SAGAV (Syndicat d'aménagement et de gestion des aires pour les gens du voyage en Nord Isère)

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Benjamin GASTALDELLO, Vice-président en charge de l'habitat

Il s'agit de procéder à la désignation de 4 titulaires et 2 suppléants, pour représenter la Communauté de communes au sein du SAGAV Nord Isère.

4. DEVELOPPEMENT TERRITORIALE

Aménagement du territoire, mobilités, zones d'activité

4.1 (1055-2020-13) Cession d'un terrain dans la zone d'aménagement concertée de la Corderie au promoteur « Nexity » - annule et remplace la délibération n°952-2019-249

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Il s'agit de valider la vente d'une parcelle de 8 635 m² environ de la zone d'aménagement concerté de la Corderie au promoteur « NEXITY », pour la construction de 30 logements, au prix de 400 000 € HT « TVA en sus ».

4.2 (1056-2020-14) Cession d'un terrain dans la Zone d'Aménagement Concertée du PIDA à a Société Cap Vert Bio-Energie - complément aux délibérations n°956-2019-253 du 26 septembre 2019 et 986-2019-283 du 7 novembre 2019

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Il s'agit de valider les précisions indiquées concernant les conditions de commercialisation des terrains (prix HT/hors TVA et précision des parcelles concernées).

Urbanisme

4.3 (1057-2020-15) Approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aoste

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit d' approuver le PLU d'Aoste.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 19h36.